

**rC A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC**

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DISTRICT DE MONTRÉAL

No.: R-4134-2020

HYDRO-QUÉBEC

Mise en cause

et

**ASSOCIATION COOPÉRATIVE
D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC
(ACEFQ)**

Intervenante

COMPARUTION

EN RÉPONSE À LA DÉCISION D-2020-176, DANS LAQUELLE LA RÉGIE SOLLICITE LA PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ), À TITRE DE PERSONNE INTÉRESSÉE DANS LE DOSSIER R-4134-2020, L'INTERVENTANTE, SOUS RÉSERVE DE TOUS SES DROITS, INDIQUE CE QUI SUIT:

1. L'avocate soussignée, pratiquant au sein du cabinet Gattuso Bourget Mazzone, s.e.n.c.r.l., comparet au présent dossier à titre de représentante de l'ACEFQ.

MONTRÉAL, 29 décembre 2020

(s) Gattuso Bourget Mazzone

**GATTUSO BOURGET MAZZONE
s.e.n.c.r.l.**

M^e Serena Trifiro

1010 rue Sherbrooke Ouest, suite 2200

Montréal, Québec, H3A 2R7

Téléphone: (514) 284-2322 x 210

Télécopieur: (514) 284-3483

Courriel : strifiro@gattusogbm.com

Avocats de l'Intervenante ACEFQ